

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS357/7
24 janvier 2007

(07-0350)

Original: espagnol

ÉTATS-UNIS – SUBVENTIONS ET AUTRES MESURES DE SOUTIEN INTERNE POUR LE MAÏS ET D'AUTRES PRODUITS AGRICOLES

Demande de participation aux consultations

Communication de l'Uruguay

La communication ci-après, datée du 22 janvier 2007 et adressée par la délégation de l'Uruguay à la délégation des États-Unis, à la délégation du Canada et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

S'agissant de la demande de consultations à laquelle il est fait référence et conformément au paragraphe 11 de l'article 4 du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends (Mémoire d'accord), l'Uruguay désire être admis à participer aux consultations dont l'ouverture a été demandée par le Canada, compte tenu de l'intérêt commercial substantiel et de l'intérêt systémique qu'il a dans le présent différend.

Dans l'attente d'une réponse favorable à la présente demande, [...].
